MAIRIE de
SAINT BONNET PRES ORCIVAL
Département du Puy-de-Dôme

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025

Liste des délibérations

- 2025.72 – Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 2025.73 – Modalités d'application du Plan Local d'Urbanisme – Droit de préemption
- 2025.74 – Convention ADIT concernant l'instruction du droit des sols
- 2025.75 – Personnel communal : Participation à la protection sociale complémentaire Santé
- 2025.76 – Autorisation d'engagement des dépenses de la section d'investissement
- 2025.77 – Résidence Henri Serre — Appartement n°3 — Révision du loyer
- 2025.78 – Finances : Tarif salles communales aux associations hors commune

Saint Bonnet Près Orcival, le 22 décembre 2025

MAIRIE DE ST-BONNET-PRES-ORCIVAL (Puy-de-Dôme)

Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire **(sur RDV uniquement)** : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.